



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2016

Délibération N°2016/142
Date de convocation : 07 décembre 2016
Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille seize, le 19 décembre 2016 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de LA GROISE, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (49 titulaires 2 suppléants) :

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Bethencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Mauvois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

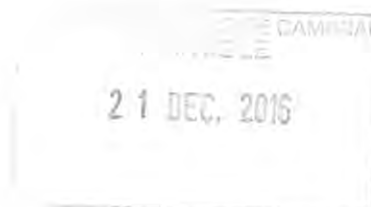
Alexandre BASQUIN	Jean-Félix MACAREZ	Hubert DEJARDIN
Yannick HERBET	Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE
Christian PAYEN	Gérard LENOBLE	Jean-Pierre THIEULEUX
Christian PECQUEUX	Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON
Dominique LAMOURET	Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT
Guy BRICOUT	Régine DHOLLANDE	Mélanie DISDIER
Bernard POULAIN	Brigitte PRUVOT	Liliane RICHOMME
Martine THUILLEZ	Serge WARWICK	Alain GOETGHELUCK
Gérard TAISNE	Gilles PELLETIER	Pierre LAUDE
Bernard PLET	Jean-Claude GERARD	Bertrand LEFEBVRE
Karine ELOIR	Charles BLANGIS	Bruno MANNEL
Joseph MODARELLI	Serge SIMEON	Pascal FOULON
Louis COQUELLE (S)	Pascal LEVEQUE	Michel HENNEQUART
Michel GOUVART(S)	Didier BLEUSE	Jacky DUMINY
Augustine NOIRMAIN	Daniel CATTIAUX	Véronique NICAISE
Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU	Jean-Marc DOSIERE
Jean-Paul CAILLIEZ	Axelle DOERLER	Daniel FIEVET

Membres Excusés (3) : Brigitte ROLAND-BEC, Agnès BERANGER, Laurence RIBES

Membres Absents (9) : Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Vincent WAXIN, Sandrine TRIOUX, Jean-Louis CAUDRELIER, Laurent COULON, Marc DUFRENNE, Pascal COQUELLE, Daniel BLAIRON et Jean-Pierre RICHEZ.

Membres ayant donné procuration (14) : Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Pierre-Henri DUDANT à Guy BRICOUT, Denis COLLIN à Régine DHOLLANDE, Pierre LEVEQUE à Serge WARWICK, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Frédéric BRICOUT, Alain RIQUET à Brigitte PRUVOT, Patrice BONIFACE à Jean-Marc DOSIERE, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Joëlle MANESSE à Serge SIMEON, Isabelle PIERARD à Michel HENNEQUART, Janine TOURAINE à Pascal FOULON, Stéphane JUMEAUX à Maurice DEFAUX et Chantal WAYEMBERGE à Daniel FIEVET.

Madame Brigitte PRUVOT est élue secrétaire de séance



DELIBERATION N°2016/142 - Octroi d'une subvention de 15 000 € au profit de la boulangerie BOUCHER PASCAL EMILE RENE sis à SAINT-SOUPLET dans le cadre du dispositif micro-entreprises

La boulangerie Thierry DEHON a été reprise par Monsieur et Madame BOUCHER en octobre 1986. Ils en étaient alors les principaux employés. Située au 1, rue de Saint-Crépin sur la commune de Saint-Souplet, l'entreprise compte aujourd'hui un ouvrier boulanger en CDI, une vendeuse en temps partiel et un apprenti en boulangerie.

Dernière boulangerie sur la commune et les alentours, Monsieur et Madame BOUCHER ont souhaité par cette reprise maintenir ce commerce tout en apportant des services complémentaires à la population. Dans ce cadre, ils ont agrandi le commerce offrant ainsi une épicerie de proximité et ont investi dans une nouvelle chambre de pousse/fermentation, pour laquelle ils ont pu bénéficier de la loi MACRON (crédit d'impôt).

A cela, grâce à ses 2 camions magasins dont l'un changé récemment ils proposent des tournées régulières sur l'ensemble de leur zone de chalandise (environ 70 km autour de la commune, approvisionnant ainsi des villages de l'Aisne également).

Cependant, aujourd'hui Monsieur et Madame BOUCHER sont confrontés à l'obsolescence de leur second camion acquis en 2002 et qui affiche plus de 150 000 km au compteur. Ils souhaitent donc investir dans un véhicule neuf, plus moderne et mieux équipé afin de poursuivre dans les meilleures conditions les services qu'ils rendent aux populations les plus isolées et parfois dans l'incapacité de se déplacer (personnes âgées ou personnes sans moyen de locomotion).

L'entreprise prévoit ainsi un total d'investissements de 54 556€ HT, dont 54 556€ HT d'investissements éligibles au regard du dispositif micro-entreprises de la CCCC.

Le conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence Développement Economique de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis,

Après en avoir délibéré,

Approuve l'octroi d'une subvention à la BOULANGERIE PASCAL EMILE RENE, représentée par Monsieur Pascal Emile René BOUCHER dans le cadre du dispositif micro-entreprises,

Fixe le montant de la subvention à 15 000€ (majoration accordée pour les communes de moins de 3 000 habitants).

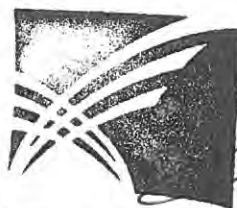
Monsieur Christian PECQUEUX ne prend pas part au vote

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 21 décembre 2016 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 21 décembre 2016
Le 21 décembre 2016

Vu,



Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental


Guy BRICOUT

Communauté de Communes de
IMPORTANT
Caudrésis - Catésis

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.